



SNUipp-FSU 58
Bourse du Travail
2 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 NEVERS
snu58@snuipp.fr
03-86-36-94-46

A Nevers, le 28 novembre 2020

**A Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre**
Place Saint-Exupéry
58000 Nevers

Objet : Animation pédagogique « Constellation » en présentiel

Madame la Directrice Académique,

Au SNUipp-FSU 58, nous nous interrogeons sur la pertinence et la cohérence d'exiger, de votre part, le maintien des animations pédagogiques en présentiel durant ce mois de décembre. En effet, nous sommes dans l'incompréhension suite à la réception dans nos boîtes mails académiques d'un courrier de la DAFOP datant du mercredi 25 novembre 2020. Ce dernier nous informe que, dans le cadre des mesures sanitaires pour faire face à la deuxième vague de propagation du virus COVID-19, les formations initialement prévues en présentiel sont annulées et sont, par conséquent, transformées en formation à distance voire reportées.

Par ailleurs, ces animations pédagogiques ont pour objet de faire le point sur des visites en classe qui n'ont pas pu être réalisées car annulées au vu du contexte sanitaire. Le gouvernement insiste sur la nécessité de télé-travailler le plus possible et donc exiger le déplacement des personnels ne respecte pas les directives nationales. Pour notre organisation, la cohérence paraît indispensable dans la prise de vos décisions.

Dans le même temps, vous semblez respecter les consignes sanitaires dans certaines de vos directives puisque vous différez des commissions, pourquoi ne souhaitez-vous pas prendre ces mêmes préconisations pour l'ensemble des personnels.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Coralyse MAZZOTTI
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU